



## Protocole exceptionnel COVID-19

Dans le cadre de la situation sanitaire exceptionnelle liée à la COVID-19, ARIHM a mis en place un protocole sanitaire répondant aux consignes gouvernementales de façon à assurer votre sécurité et celle de nos intervenants.

### Continuez à prendre soin de vous

Notre équipe continue à exercer normalement. Vos rendez-vous sont maintenus, nous pouvons continuer à vous accueillir dans nos locaux. Ne renoncez pas à votre accompagnement.

Nous vous proposons des rendez-vous en présentiel, des entretiens par téléphone ou par visioconférence, des ateliers en présentiel ou en visioconférence.

Les rendez-vous d'accueil et de restitution vous sont proposés en présentiel. Si vous ne souhaitez pas vous déplacer, précisez-le lors de la mise en place de vos rendez-vous.

Pour chaque rendez-vous, votre planning en indique les modalités : rendez-vous sur site **BALARD** ou **CEVENNES**, rendez-vous téléphonique ou visioconférence, rendez-vous sur votre poste de travail...

Nous vous demandons de ne pas vous présenter dans nos locaux lorsque votre rendez-vous est prévu à distance. En effet, l'intervenant avec lequel votre rendez-vous est prévu ne sera pas présent sur site.

## Les mesures à respecter lors de vos rendez-vous sur nos sites

Afin de réduire les risques de contamination, ARIHM est amené à prendre un certain nombre de mesures en conformité avec les consignes sanitaires recommandées par les sociétés savantes au niveau national :

- Respectez scrupuleusement l'horaire prévu pour votre rendez-vous (ni avance ni retard), ceci afin de limiter le nombre de personnes présentes.
- Si vous avez contracté le virus ou si vous présentez un syndrome grippal/fièvre/toux, une perte du goût ou de l'odorat ou tout symptôme suspect, **merci de ne pas vous présenter dans nos locaux et de contacter le support administratif** afin de reporter votre rendez-vous ou de demander à l'effectuer à distance.
- Port du masque obligatoire au sein du cabinet. Une désinfection des mains vous sera proposée à votre arrivée.
- Vous ne pourrez être accompagnée que d'une seule personne qui devra également être porteuse d'un masque.
- Vous vous engagez à respecter les gestes barrières : port du masque, distanciation, lavage et désinfection des mains.



**Merci de participer à l'effort collectif de prévention.**